

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch confirme la note 'BBB-(tun)' de la Compagnie Internationale de Leasing

Fitch Ratings - Londres/Paris – 09 août 2012 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) à 'BBB-(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des décisions affectant les notes figure à la fin de ce communiqué.

FONDEMENTS DES NOTES

Les notes de la CIL reflètent sa qualité d'actifs dégradée et une liquidité plus tendue que celle de ses pairs. Elles tiennent compte, par ailleurs, d'une rentabilité satisfaisante et d'un ratio de capital Tier 1 stabilisé, bien que d'un niveau modeste.

Fitch s'attend à ce que l'environnement opérationnel de la CIL demeure difficile en 2012 compte tenu des pressions qui continuent de s'exercer sur l'économie tunisienne et qui affectent la qualité d'actifs et la liquidité de toutes les sociétés de crédit-bail. Le secteur financier tunisien est resté soumis à de fortes tensions de liquidité au premier semestre 2012 du fait d'interruptions d'activité dans des secteurs économiques majeurs.

Fitch pense que la qualité d'actifs de la CIL demeurera sous pression en 2012 en raison de son stock important de crédits rééchelonnés (classés en créances saines à fin 2011 et représentant 9% du portefeuille de prêts de la CIL) et de la forte concentration de son portefeuille de prêts. Les indicateurs de qualité d'actifs de la CIL restent faibles mais comparables à ceux de ses principaux homologues. Les créances douteuses se sont stabilisées par rapport à la fin de 2010 (qui intégrait les éléments post-clôture consécutifs aux troubles politiques du premier trimestre 2011) et représentaient 7% des prêts bruts à fin 2011. Après d'importantes dotations aux provisions, les créances douteuses non provisionnées ne représentaient plus que 10% des fonds propres à 2011, un niveau meilleur que celui de ses homologues.

Selon Fitch, la rentabilité de la CIL en 2012 dépendra largement de la capacité de la société à maintenir un recouvrement efficace de ses créances, notamment des prêts rééchelonnés.

La CIL n'est pas adossée à un groupe bancaire et est très dépendante des marchés financiers pour son financement. De plus, ses sources de refinancement disponibles en cas d'urgence sont réduites. Toutefois, la diminution de son activité de prêts en 2011 (qui a entraîné celle de ses besoins de financement), le succès de l'émission de 20 Mio TND (soit 13 Mio USD) d'obligations à cinq ans au T1 2012 et de nouvelles lignes de crédit qui seront tirées au troisième trimestre 2012 permettent d'alléger les tensions sur la liquidité de la CIL.

Le niveau de fonds propres de la CIL reste modeste dans l'absolu et en termes relatifs compte tenu de son profil de risque (Tier 1 de 13% à fin 2011) et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

FACTEURS D'EVOLUTION DES NOTES

Les notes pourraient être menacées en cas de tensions plus importantes sur la liquidité ou d'une forte détérioration de la qualité d'actifs. A l'inverse, leur relèvement pourrait résulter de conditions de refinancement et de ratios de solvabilité plus confortables ainsi que d'un redressement de la qualité d'actifs.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB-(tun)'; perspective stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'F3(tun)'

Note nationale de dette senior : confirmée à 'BBB-(tun)'

Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'BB-(tun)'

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com . Les notes ci-dessus ont été sollicitées par l'émetteur ou en son nom ; en conséquence, Fitch a reçu une rémunération pour cette prestation.

Les critères applicables 'Global Financial Institutions Rating Criteria', en date du 16 août 2011, 'Finance and Leasing Companies Criteria', en date du 12 décembre 2011, 'National Ratings Criteria', en date du 19 janvier 2011, 'Evaluating Corporate Governance', en date du 13 décembre 2011 et 'Recovery Ratings for Financial Institutions', en date du 16 août 2011, sont disponibles sur www.fitchratings.com.

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

N.B. Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.